

des contrats de sous-traitance. Nous ferons en sorte que le contenu canadien soit le plus élevé possible, et nous nous attacherons tout particulièrement à obtenir des fournisseurs étrangers d'importantes compensations à long terme, sous la forme de coentreprises et de transferts de technologie.

Nous nous employons par ailleurs à renforcer notre infrastructure et notre contrôle dans l'Arctique en agissant sur plusieurs plans: construction de navires pour appuyer les opérations commerciales dans le Nord, aides à la navigation, reconnaissance des glaces et prévisions météorologiques, télécommunications par satellite, création de parcs marins, décentralisation des pouvoirs et règlement des revendications territoriales des Autochtones.

Jusqu'à présent, la politique canadienne dans l'Arctique s'est faite par à-coups. Nous ne pouvons plus nous le permettre. Notre gouvernement a pris un engagement ferme vis-à-vis de l'Arctique. Dans notre réponse au rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, nous accordons au Nord une importance sans précédent dans la politique étrangère canadienne. Au cours des mois qui viennent, nous nous emploierons à concrétiser nos engagements, par exemple en poursuivant la modernisation des défenses canadiennes dans le Nord et en renforçant notre coopération avec les pays circumpolaires et avec le Groenland. Notre gouvernement est déterminé à affirmer la souveraineté canadienne dans le Nord et à faire du Canada un acteur clé de la coopération dans l'Arctique. La décision d'aller de l'avant avec la construction du brise-glace apporte la preuve de cette détermination.